



**EVENEMENT PARALLELE DE LA COMIFAC A LA 15<sup>ème</sup>  
CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION DES NATIONS  
UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Lieu : Copenhague  
Date : 11 décembre 2009  
Heure : 16H30-18H00

**THEME CENTRAL : DEVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE REDD EN  
AFRIQUE CENTRALE : OPPORTUNITES ET DEFIS**

**ALLOCUTION DE BIENVENUE DE S.E. Monsieur Emmanuel BIZOT  
Ministre des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches de la République Centrafricaine  
Président en Exercice de la COMIFAC**

Excellences Messieurs les Ministres en charge de l'Environnement des Pays membres de la COMIFAC

Excellence Monsieur le Ministre de la Coopération Economique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne

Excellence Monsieur Paul Martin, Ancien Premier Ministre du Canada et Co-président du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo

Excellence Madame WANGARI MATHAI, Ambassadeur Itinérant pour les forêts du Bassin du Congo et Co-présidente du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo

Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement et Bailleurs de fonds

Distingués Invités

Mesdames et Messieurs

C'est un grand honneur et un agréable devoir pour moi en marge de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, de présider le présent évènement parallèle organisé par la COMIFAC et consacré à la présentation des initiatives REDD en Afrique Centrale.

Permettez-moi, en ma qualité de Président en exercice de la COMIFAC, de souhaiter à tous les Ministres, Personnalités et Experts ici présents une chaleureuse bienvenue dans cette salle du Palais de conférence « Bella Centre » de Copenhague.

Je voudrais particulièrement saluer la présence parmi nous de Monsieur le Ministre de la Coopération Economique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne, dont la participation nous honore et traduit l'importance que son pays accorde à la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Je voudrais également saluer la présence de l'honorable Paul MARTIN et de Professeur WANGARI MATHAI, tous deux Co-présidents du Fonds pour les forêts du Bassin du Congo qui, ont bien voulu accepter de prendre part à cette rencontre en dépit de leur agenda chargé.

Je tiens enfin à remercier le Gouvernement et le peuple Danois pour l'accueil chaleureux dont ma délégation et moi avons fait l'objet depuis notre arrivée à Copenhague.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Le massif forestier du Bassin du Congo comme vous le savez, est un don de la Nature. Avec une superficie estimée à 200 millions d'hectares, les forêts du Bassin du Congo assurent des services environnementaux essentiels pour l'humanité, notamment la régulation et la stabilisation du climat global. C'est donc conscient des enjeux et de l'importance de ce massif forestier que les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale se sont engagés à travers la Déclaration de Yaoundé de mars 1999, à œuvrer de manière concertée à sa conservation et à sa gestion durable.

Dix ans après la Déclaration de Yaoundé, des avancées assez significatives ont été enregistrées tant dans le domaine des aires protégées que dans celui de l'aménagement des forêts de production dans la sous-région. Les efforts ainsi réalisés par nos pays sont très bénéfiques pour le climat.

C'est pour cela que les négociations menées actuellement à Copenhague pour un futur Accord climat post Kyoto intéressent nos pays au plus haut niveau.

En effet, face à l'ampleur des effets néfastes du gaz à effet de serre (GES) sur le réchauffement climatique, les forêts tropicales jouent un rôle de premier plan pour l'atténuation du climat à travers la séquestration et le stockage de carbone. C'est pour cette raison que les pays de la COMIFAC/CEEAC restent solidaires des positions relatives à la prise en compte des efforts de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation (REDD) dans le corps du futur Accord climat.

Le mécanisme REDD doit être considéré comme une approche essentielle, structurante et transversale des stratégies de développement de nos pays. La mise en œuvre d'une stratégie REDD est par conséquent beaucoup plus que la protection des forêts; elle va de pair avec la reconnaissance de la valeur globale des ressources forestières dans le contexte d'un développement économique et social des pays.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Vous conviendrez avec moi que le REDD est important pour les pays membres de la COMIFAC. Toutefois, pour que nos pays puissent bénéficier des retombées de ce mécanisme, il est important d'avoir une réelle appropriation des questions méthodologiques et scientifiques. C'est dans ce souci que depuis la Conférence de Bali, des réunions techniques sur ce sujet ont été organisées et un programme régional REDD élaboré par le groupe de travail climat de la COMIFAC. Aussi, quelques initiatives pilotes ont –elles été lancées.

Le présent évènement offre l'occasion de s'informer et d'échanger des résultats préliminaires de ces études et des perspectives de quelques unes de ces initiatives pilotes.

Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier les différents Partenaires au développement pour leurs appuis aux initiatives en cours dans la sous-région dans le domaine de REDD. Le gap cependant en terme d'actions précoces à mener reste important pour avoir une meilleure maîtrise du processus de REDD. C'est ici le lieu de lancer un appel à tous les Bailleurs de Fonds à soutenir davantage les efforts de nos pays afin que le REDD devienne une réalité.

Je souhaite pleins succès à nos échanges et vous remercie.